

Glossaire: Équivalent temps plein (ETP)

L' **équivalent temps plein** , parfois désigné par le sigle **ETP** , est une unité permettant d'effectuer une mesure comparable de l' **emploi** (activité professionnelle ou études), malgré les disparités en termes de nombre d'heures de travail ou d'étude par semaine.

L'ETP est obtenu en comparant le nombre d' **heures consacrées** à l'exercice d'une activité professionnelle ou à l'étude par un individu au nombre moyen d'heures effectuées par un travailleur ou un étudiant à temps plein. Une personne travaillant ou étudiant à temps plein correspond donc à un ETP, tandis qu'une personne travaillant ou étudiant à temps partiel reçoit une valeur proportionnelle au nombre d'heures consacrées à cette activité. Par exemple, un travailleur à temps partiel consacrant 20 heures par semaine à son activité, contre 40 heures pour un travailleur à temps plein, correspond à 0,5 ETP.

Le nombre de travailleurs d'une **entreprise** , d'une activité ou d'un pays peut être additionné et exprimé en équivalents temps plein. Dans le contexte de l'éducation, l'unité ETP permet une mesure normalisée de la charge de cours réelle d'un étudiant par rapport à la charge de cours normale.

Indicateurs apparentés

- [Emploi](#)
- [Travailleurs](#)
- [Effectif](#)

Données statistiques

- [Statistiques sur l'emploi](#)

Source

- [OECD Statistical glossary](#) (en anglais)